

20230404 maladie professionnelle

Pour la première fois en France, un cancer du sein a été reconnu comme une maladie professionnelle.

Cette décision a été obtenue après une longue bataille juridique par Martine, une ancienne infirmière âgée de 61 ans.

Selon des informations du média Le Parisien.

En fait, Martine travaillait de nuit et selon l'Institut national de la recherche et de sécurité, ce type d'activité peut être associé à une augmentation statistiquement significative de cancer du sein.

Le truc, c'est que jusqu'ici, ce cancer ne figurait pas au tableau des maladies professionnelles et donc Martine a mis des années à faire reconnaître que son cancer avait été causé par son activité professionnelle.

Et donc, concrètement, ce statut de maladie professionnelle permet que l'intégralité des traitements liés à la maladie soit entièrement prise en charge et aussi d'avoir accès à des indemnités.

Finalement, cette première reconnaissance est très marquante car elle pourrait permettre à d'autres personnes souffrant de cette maladie que celle-ci soit considérée comme une maladie professionnelle.